

Strasbourg, le

## **La route des Crêtes réouvre en partie dès le jeudi 6 avril**

**A partir du jeudi 6 avril, une section de la Route des Crêtes sera réouverte à la circulation, en bonne coordination avec le Conseil départemental des Vosges et la Fédération des fermes-auberges du Haut-Rhin.**

Compte tenu de la faible épaisseur de neige résiduelle cette année, aucune opération de fraisage n'a été nécessaire. Les agents ont enlevé le résidu neigeux et se sont consacrés au balayage, nettoyage de la route ainsi qu'à la mise en place de la signalisation.

### **L'ouverture des tronçons en détails**

La route des Crêtes et ses accès seront réouverts en deux étapes.

Tout d'abord, le jeudi 6 avril, en fin d'après-midi, les secteurs suivants seront à nouveau empruntables :

- Grand-Ballon / Markstein (RD430) ;
- Markstein / Breitfirst / Platzerwasel (RD430 et RD27) ;
- RD148 entre le Col du Bonhomme et le col des Bagenelles ;
- RD11VI entre Giragoutte et le col du Wettstein, RD5bisI entre Hohrodberg et la RD11VI.

Dans un second temps, le vendredi 14 avril, en fin d'après-midi, ces deux dernières sections seront rendues à la circulation :

- RD430 entre le carrefour RD27 / département des Vosges ;
- RD148 entre la limite du département des Vosges et le col du Calvaire.

### **Un appel au civisme**

La route des Crêtes se déploie sur 73 km, de Cernay à Sainte-Marie-aux-Mines et comprend les RD148, RD430 et RD431. Elle attire les touristes, promeneurs locaux, par ses fermes-auberges et sommets vosgiens. Aussi, la CeA appelle les usagers à respecter la limitation de vitesse fixée à 70 km/h, à préserver la propreté des lieux et à limiter les nuisances sonores.

Le déneigement de la route des Crêtes intervient consécutivement à la fin de la viabilité hivernale, le 20 mars en plaine et le 3 avril en montagne. Cependant, les moyens humains et matériels demeurent mobilisables en cas de retour inopiné du verglas et/ou de la neige.

### **Contact presse :**

Anne Pradines  
Attaché de presse  
Collectivité européenne d'Alsace  
Tél : 06 75 55 23 61  
[anne.pradines@alsace.eu](mailto:anne.pradines@alsace.eu)